RAPPORTS ET COMMUNICATIONS

I

LE PROBLÈME DE L'ORTHOGRAPHE LATINE[1]

PAR A. MEILLET

Professeur au Collège de France.

Le problème de l'orthographe, et de l'orthographe latine en particulier, comporte-t-il une solution? Comment convient-il de transcrire les textes latins? La question est de celles qu'il suffit de poser pour s'apercevoir aussitôt qu'elles sont insolubles.

C'est que d'abord une graphie n'est jamais inventée de toutes pièces pour des besoins actuels; elle est le résultat d'une adaptation, d'une utilisation d'éléments existants, qui représentent un état antérieur de la langue ou même ont appartenu à une autre langue; or, telle est la variété et l'instabilité des langues humaines que ce qui suffit à l'une ne saurait convenir exactement à l'autre ni même à un autre moment de la même langue.

Il en résulte qu'il ne peut y avoir d'orthographe que pour une langue fixée, donc savante, littéraire. Aucun système graphique ne peut se prêter aux adaptations qu'exigerait une langue parlée, vivante et en mouvement. C'est seulement de notre temps, et pour des langues arrivées à un stade où ceux qui les emploient ont conscience de leur fixité, qu'on a pu adopter dans certains cas un système orthographique relativement adéquat, pour un temps, à la prononciation : ainsi pour l'espagnol ou le serbe.

Le cas du latin est pourtant un des plus favorables. Les Latins ont longtemps été attentifs à noter exactement les particularités de leur prononciation. Du moins en ce qui regarde les consonnes, qui forment l'armature rigide du mot. Car, pour ce qui est des voyelles, ils ont en général, sauf une ou deux tentatives insigni-

1. Résumé d'une communication faite à la séance de la Société des Études latines du 12 janvier 1924.

fiantes, négligé de marquer dans l'écriture la distinction des longues et des brèves, qui était pourtant de conséquence pour une langue dans laquelle la quantité commandait le caractère ouvert ou fermé des voyelles et, de plus, constituait l'élément essentiel de la versification. En outre, même en ce qui concerne les consonnes, le latin, comme toutes les langues, s'est trouvé gêné par la phonétique syntactique, qui, par exemple, donnait à des mots tels que *neque* / *nec*, *atque* / *ac* deux formes différentes conditionnées par l'initiale du mot suivant; on sait à quel point la question a été embarrassante pour l'-*s* finale devant consonne et l'-*m* finale devant voyelle. Tout système orthographique tend à donner au mot une forme fixe, définitive, indépendamment de sa position dans la phrase.

En présence de ces difficultés, comment se sont comportés les anciens et comment doit se comporter l'éditeur moderne? Quelles ont été les tendances et les théories d'école? La question intéresse au plus haut point le linguiste qui, dans le cas d'une langue morte, est réduit à travailler sur des textes.

*
* *

Dans l'ensemble, la graphie du latin a suivi, au moins à l'époque républicaine, les changements de la prononciation. Quand les diphtongues se sont simplifiées, la réduction a été notée : *ou*, *eu*, *oe* ont abouti à *u*, *ei* à *i;* il est vrai qu'une tentative a été faite pour conserver la graphie *ei* en fonction de *i* long, mais elle n'a pas abouti, parce qu'elle était en dehors du système graphique de la langue; l'écriture a suivi la prononciation pour *ai* > *ae;* si *ae* a subsisté, c'est que la prononciation s'est maintenue longtemps, au moins dans certaines conditions, comme l'indiquent divers faits romans; quant à la conservation de *au*, qu'on a continué d'écrire en diphtongue, elle est attestée aujourd'hui encore par le provençal et le portugais.

Mais de bonne heure, à l'encontre de ces efforts d'adaptation, agit une tendance contraire, qui a son point de départ dans l'instinct étymologique. Le souci de régler la graphie sur l'étymologie supposée est de toutes les époques. Il y en a peut-être un exemple frappant dans nos plus vieux textes épigraphiques. On sait, par Plaute notamment, que dès le début de la littérature

latine c'est *pūblicus* qui sert d'adjectif à *populus*. Or, les anciens textes, à commencer par la lettre sur les Bacchanales, présentent une forme *poplicus*. Cette graphie, qui représente une « étymologie populaire », cache très probablement la forme réelle *pūblicus*, et ce n'est pas sans doute par un accident que, dans la lex Acilia, on lit *puplicis* à côté de *poplicis*. Si cette hypothèse est correcte, elle montre jusqu'où allait, dans les anciennes inscriptions latines, le souci d'écrire d'après l'étymologie présumée.

Les reconstitutions étymologiques sont surtout fréquentes dans les composés verbaux.

Dans un composé à préverbe, l'effet de l'assimilation phonétique d'une part, celui de l'intensité initiale de l'autre, pouvait conduire à altérer les deux éléments composants : *ob-cado* > *occido*. Mais le latin, qui avait conservé le souvenir de l'autonomie indo-européenne du préverbe (type de phrase archaïque conservé dans les formules : *ob uos sacro*, *sub uos placo*), a eu pendant tout le cours de son développement le sentiment vif de l'individualité du mot, même élémentaire : les inscriptions latines ne présentent pas comme les grecques les mots soudés entre eux ou par groupes, et l'élision n'aboutit jamais en latin à la crase; aussi surprend-on les rédacteurs d'inscriptions de toute date à analyser les composés et à restituer l'étymologie en dépit de la prononciation : le texte dit sénatus-consulte des Bacchanales présente avec conséquence les graphies *exdeicendum*, *exdeicatis*, *dismoti;* on lit dans une inscription de Spolète *exuehito*, *exferto*, dans la Sententia Minuciorum *inmittere*... Ces faits traduisent un sentiment linguistique, non une réalité phonétique. Un composé de *fero* fournit un exemple du soin avec lequel la langue a sauvegardé l'autonomie des préverbes : les formes de *ad-fero* devaient être phonétiquement *affero*, *attuli*, celles de *ab-fero : affero*, *aptuli;* la confusion était complète pour le présent, et la distinction n'était guère nette pour le perfectum, l'implosion du *p* se confondant à peu près avec l'explosion du *t;* pour éclairer l'étymologie obscurcie, la langue a fait appel à deux substituts par ailleurs presque oubliés : *au-* dans *aufero* et *abs-* dans *abstuli*, quitte à utiliser *ab-* pour *ablatus*, qui ne prêtait plus à confusion.

On sait que cette tendance à la recomposition n'a jamais cessé d'agir : c'est *in-amicus* refait, et non *inimicus* phonétique, qui a donné le français *ennemi*. La tendance se retrouve dans les ma-

nuscrits; ceux de Plaute sont particulièrement intéressants à cet égard, parce qu'ils représentent des doctrines orthographiques de dates très diverses appliquées à un texte très archaïque. Il arrive que le manuscrit A nous offre la graphie phonétique : *Mil.* 746 *imperarent*, *Epid.* 155 *tramittas*, en regard de la graphie étymologique dans la famille palatine : *inpararent*, *transmittas*. Mais en général c'est dans A qu'apparaît la tendance étymologique, avec restitution soit du verbe : *Per.* 505 *detenet*, 497 *pellege*, soit du préverbe : *Per.* 315 *adlucere*, 411 *transloqui*. Il n'est pas douteux que *-dn-* a abouti phonétiquement à *-nn-;* d'où *annuo*, forme attestée par toute sorte de témoignages, notes tironiennes, grammairiens, manuscrits; il n'empêche qu'on trouve çà et là *adnuo : Stich.* 224, *Truc.* 4, *Bacch.* 185. En dépit de la prononciation certaine *affero*, on trouve dans les deux familles de manuscrits plautiniens : *Ps.* 349 *adfer*. En particulier, la forme reconstituée semble s'être généralisée dans un type de mots bien défini, celui des adjectifs en *in- : in-prudens*, *in-pudens*, etc. Toutes ces incertitudes ont conduit à une confusion telle qu'on trouve par exemple dans le *Thesaurus* des formes des deux types : *affero*, mais *adnuo*. N'y aurait-il pas intérêt à prendre parti, ou du moins à justifier l'incohérence admise?

*
* *

Autre problème : quand les Latins ont emprunté l'alphabet grec, ils ont laissé de côté les signes représentant les sons qu'ils ne possédaient pas, ceux de *ph*, *th*, *ch*, et de *z*. Il est certain qu'au temps de Plaute le latin n'avait plus le son *z*, qui avait abouti à *r; z* n'a été restitué qu'à l'époque d'Accius, et nous avons la preuve que Plaute le rendait par *s* dans la transcription du passage en punique du *Poenulus*, où les copistes, ne comprenant pas et par suite ne pouvant appliquer leurs théories orthographiques, ont gardé avec constance *s* pour le *z* du carthaginois. Beaucoup plus tard, les copistes de Pétrone écrivent *laecasin* le grec λαικάζειν. On sait aussi que Plaute écrivait *tecina;* les manuscrits de Térence ont des formes telles que *tecnam* (DG), *tegnam* et *tegnis* (F^2), *thegnis* (D); dans le *Pseud.* on lit : 648 *symbolus* dans A et *simbolum* dans P, 652 et 716-717 *sumbolum* dans A et *simbolum* dans P, 703 *turannus* dans A et *tirannus* dans P, çà et là *macaera* (*macra*), *clamide*...

Les deux écoles se perpétuent à travers toute la tradition manuscrite; faut-il choisir? et comment choisir? On voit bien d'où vient l'incertitude : c'est que le grec est entré à Rome par deux voies : au temps de Plaute on parlait le grec dans la rue, et les boutiquiers, les esclaves le pratiquaient sans doute souvent plus que leurs clients et leurs maîtres; d'autre part, le grec est venu à Rome par les savants, les lettrés, les écrivains; d'où une double adaptation, faite avec des préoccupations diverses, suivant qu'il s'agit de tradition orale ou écrite. Mais comme pratiquement les deux traditions ont abouti à des textes écrits, quel ou quels systèmes de transcription devons-nous adopter? Quelles écoles ont exercé leur influence au cours des siècles? La question vaut d'être posée au philologue par le linguiste.

A la suite de cette communication, diverses observations ont été faites par des membres présents, dont suit le résumé :

M. Marouzeau constate que l'embarras dans lequel nous mettent les Latins, pour qui il y a des écoles orthographiques, mais non pas une orthographe officielle, ne fait qu'augmenter quand nous regardons les éditions, même récentes, même savantes, des textes classiques, et les manuels d'orthographe, insuffisants ou vieillis.

Ce ne sont pas les inscriptions qui peuvent nous tirer d'embarras : elles présentent des graphies ou capricieuses ou tendancieuses, rajeunies, archaïsantes, etc.; ce ne sont pas non plus les manuscrits : même les plus anciens ont des formes rajeunies, même les plus jeunes ont des formes archaïsées; les manuscrits de Plaute, par exemple, ont conservé des traces du travail des reviseurs qui ont retouché l'orthographe conformément à leurs théories personnelles dans les limites d'un recueil, d'une pièce ou même d'un groupe de feuillets (cf. les études de M. Lindsay : *The ancient editions of Plautus*, *Introduction à la critique des textes latins*, et à propos de la graphie *ei* = ī : J. Marouzeau, dans les *Mélanges E. Chatelain*).

En l'absence d'une théorie officielle et d'une « orthographe d'État » comme est la nôtre[1], peut-on imaginer un principe de discrimination? Il est certain que dans l'ensemble la tendance à

1. Il y a à Rome une orthographe « scientifique » que Suétone (*Aug.*, 88) appelle « formulam rationemque scribendi a grammaticis institutam » mais non une orthographe officielle.

l'orthographe étymologique est celle des écrivains et des savants, la tendance à l'orthographe phonétique celle des textes épigraphiques de caractère vulgaire. Mais dans le détail la délimitation manque de netteté, et la première chose à faire serait de définir les théories et les écoles en distinguant les époques; un des membres de la Société des Études latines, M. Ducournau, a justement entrepris sur un point précis une enquête qui peut être appelée à fournir des indications précieuses.

M. MEILLET entrevoit que la tâche pourrait consister d'abord à décrire avec précision l'orthographe des inscriptions officielles, puis à recueillir et systématiser les renseignements fournis par les grammairiens anciens, enfin à rechercher l'influence des théories orthographiques sur les écoles de copistes.

Tâche considérable, observe M. MAROUZEAU, et qui ne dispense pas de prendre parti lorsque, actuellement, on se trouve en présence d'une édition à faire. Deux alternatives se présentent d'ordinaire : ou bien généraliser un système, soit celui qui règle l'orthographe sur l'évolution phonétique (c'est le parti adopté en général par les auteurs d'éditions scolaires), soit celui qui tend à généraliser l'orthographe étymologique (c'est le parti adopté de plus en plus, à la suite des Allemands en particulier, surtout pour les éditions savantes); — ou bien s'en tenir à la tradition manuscrite qu'on estime la plus autorisée et restituer, non pas l'orthographe vraie et antique, mais une orthographe réalisée à une certaine date et accessible à nos moyens d'investigation.

M. HAVET insiste sur la nécessité de distinguer les deux points de vue : spéculatif et pratique.

Pour ce qui regarde la théorie de l'orthographe, pas d'autre solution que d'entreprendre des recherches méthodiques et coordonnées, qui auront un intérêt historique et linguistique.

Quant au second point, il faut partir de cet axiome qu'*il n'y a pas d'orthographe latine*. Le mot même d'orthographe est un nonsens quand il s'agit du latin. Sur les questions litigieuses, il n'y a jamais eu d'accord et de règle impérative. Que pouvons-nous donc faire, sinon représenter l'incohérence réelle? En établissant une norme, nous modernisons, nous francisons, nous défigurons le latin; d'autre part, nous nous éloignons de la tradition manus-

crite au point que pour justifier nos innovations nous sommes obligés de multiplier les notes et d'encombrer l'apparat critique. Pratiquement, le mieux est de choisir, entre les différentes sources manuscrites, celle qui peut prétendre au plus d'autorité et d'en reproduire la graphie.

Est-ce à dire que nous devions nous en tenir servilement à cette règle mécanique? Ce serait se condamner à méconnaître et à dissimuler des faits essentiels. S'il y a dans tel de nos manuscrits des traces de graphies anciennes, notre devoir est de les relever soigneusement et d'en tirer parti, en remontant le plus haut possible dans la tradition : ainsi un *tuam* fautif pourra nous révéler une graphie ancienne *tuom*, que nous substituerons par une conjecture vraisemblable à *tuum*. On peut apporter à la règle des amendements, mais l'incohérence qui en résultera est sans inconvénient, du moins pour une édition savante; quand il s'agira d'une édition de classe, l'éditeur gardera la faculté de recourir à un système d'orthographe conséquent et conventionnel.

Le système proposé ici présente un double avantage : pratiquement, celui de ne pas surcharger l'apparat critique; scientifiquement, celui de mettre en pleine lumière les archaïsmes et les anomalies qui intéressent à la fois le philologue et le linguiste.

M. Marouzeau signale en terminant qu'on aurait déjà beaucoup gagné si cette première discussion pouvait attirer l'attention des éditeurs sur la nécessité de tenir grand compte dans la présentation d'un texte des variantes orthographiques, de signaler dans l'apparat critique toutes celles — et elles sont nombreuses — qui posent des questions de langue, et en tout cas de faire précéder toute édition d'une notice détaillée sur l'orthographe des manuscrits, susceptible de fournir les éléments nécessaires soit à une étude d'ensemble, qui reste à faire, soit à l'interprétation linguistique des faits particuliers.